

## COMMUNIQUÉ

Consultation concernant la modification de l'ordonnance sur le bruit

# Beaucoup de bruit sur le bruit

**Dans sa prise de position ([www.strassenverkehrsverband.ch/lsv.pdf](http://www.strassenverkehrsverband.ch/lsv.pdf)) concernant la révision partielle de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), la Fédération routière suisse FRS rejette tout nouveau retard des mesures antibruit le long des routes nationales et principales ainsi que du réseau routier restant. Lorsque le contre-projet à l'initiative avanti aura été accepté par le peuple et les cantons, il y aura toujours assez de moyens financiers à cet effet.**

La véritable raison du constant report des mesures d'assainissement contre le bruit est la suivante: d'une part, la Confédération retient systématiquement et depuis des années une partie des fonds affectés aux tâches routières, d'autre part, les cantons n'engagent pas en priorité les moyens financiers qu'ils reçoivent dans des mesures contre le bruit alors que la nécessité de ces interventions est donnée.

C'est un fait établi: les cantons négligent les mesures antibruit le long des routes. Dans sa prise de position concernant la révision de l'OPB, la Fédération routière suisse FRS appelle donc les cantons à faire avancer enfin les travaux d'assainissement contre le bruit des routes nationales et principales ainsi que du réseau routier restant. En outre, elle suggère à la Confédération de faire pression sur les cantons par un meilleur système de contrôle.

La Fédération routière suisse FRS admet des prolongations des délais tout au plus jusqu'au 31 mars 2007 pour les routes nationales et au 31 mars 2012 pour les routes principales et les autres routes. La majorité des cantons qualifie d'ailleurs ces délais de réalistes.

Lorsque le contreprojet à l'initiative avanti aura été accepté par le peuple et les cantons, il restera toujours assez de moyens financiers affectés aux mesures antibruit le long des routes. Grâce à la constitution d'un fonds d'investissement soumis au frein à l'endettement, ces moyens échappent en effet aux réductions budgétaires. La conséquence sera que les mesures d'assainissement contre le bruit des routes seront plus régulières et plus prévisibles que dans le passé.

La Fédération routière suisse FRS est l'organisation faitière de la branche automobile et du trafic routier privé de Suisse. Elle réunit une quarantaine d'associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite.

Berne, le 25 novembre 2003